



Compte Rendu Conseil Municipal du Vendredi 11 juin 2021

Présents : Chantal AYOUAZ, Sylvain CAMUS, Henri DESPLAN, Jean Michel DESPLAN, Henri-Pierre FABRE, Alban DUBOIS

Absente excusée : Régine FORTIS, donne procuration à Mme Chantal AYOUAZ

Secrétaire séance : Chantal AYOUAZ

La séance est ouverte à 17h30

Monsieur le maire propose l'ajout à l'ordre du jour de la délibération suivante
Convention Assurance pour la construction de la cabane d'Aouéran

Approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du Vendredi 26 Mars 2021 :

Approuvé à l'unanimité.

Convention Assurance pour la construction de la cabane d'Aouéran :

- Une Délibération est prise, afin d'établir une feuille de présence et faire signer une Convention à tous les participants à la Construction de la Cabane Pastorale.

Approuvée à l'unanimité.

Vente du camion « Master » :

Le camion master de 20 ans est à nouveau en panne (embrayage à remplacer)
Le conseil municipal décide de le vendre pour cesser les frais démesurés de réparation, en sachant que la commune possède un camion Unimog et un tracteur.

Le master est vendu à « la maison com, lieu-dit bley 82110 Sauveterre » pour la somme de 4000€.

Le projet d'achat d'un véhicule adapté 4x4 + benne est reconduit pour l'année prochaine.

Approuvée à l'unanimité.

Communes Forestières :

Monsieur le Maire, membre du conseil d'administration des communes forestières propose que la commune adhère à cette association, pour la somme de 95€/ an.

Approuvée à l'unanimité.

Préparation Élections Départementales et Régionales :

Choix des deux Assesseurs pour les Élections Régionales et deux Assesseurs pour les Élections Départementales.

Approuvée à l'unanimité.

Création d'une ligne Fêtes et Cérémonies :

- Modification de la ligne Fêtes et Cérémonies, opération comptable permettant de pouvoir payer une facture à l'Auberge du Crabère de 2020.

Approuvée à l'unanimité.

Questions Diverses :

La construction de la cabane pastorale a débuté conformément au calendrier et à la stratégie initiale. Le chantier participatif est en cours sur l'ancien terrain de foot de FOS.

Les Boucs : La mairie a contacté les services vétérinaires de la préfecture afin de mettre fin aux nombreux dégâts provoqués par les Boucs laissés en liberté sur le territoire de la Commune.

Chemin conduite forcée : Chemin pour aller au barrage toujours pas rétabli (escalier). L'entreprise de la Microcentrale a refait la passerelle sur le Maudan.

Les chevaux Merens remplissent leur contrat d'entretien des sols merveilleusement bien sur la zone dédiée. Ils vont passer de l'autre côté du goulet de séridère rapidement.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse favorable de quelques propriétaires pour clôturer et défendre de l'incendie le hameau de Sacoste.

Les services de l'état sont consultés sur ce sujet

- L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 20H00.

Monsieur Le Maire remercie l'ensemble de son Conseil Municipal, pour son dévouement et son enthousiasme au service de la collectivité Melloise.

Les Membres du Conseil,

Le Maire,
Alban DUBOIS

